



Signataires : Cédric Jeanneret, Yves de Matteis, Pierre Eckert, Uzma Khamis Vannini, Sophie Bobillier, Antoine Mayerat, Julien Nicolet-dit-Félix, Angèle-Marie Habi yakare

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2026

Proposition de motion

Sécurité aquatique en milieu naturel

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la situation privilégiée de Genève en matière d'accès à l'eau ;
- l'attrait généré par les milieux aquatiques (lac, fleuve et rivières) en période de réchauffement climatique ;
- le nombre croissant de baigneuses et baigneurs quotidiens dans des sites ne disposant pas d'infrastructures ou de surveillance dédiées ;
- la vision 2030 du BPA visant zéro noyade mortelle d'enfants ;
- l'action de l'Alliance mondiale pour la prévention de la noyade (Global Alliance for Drowning Prevention) basée à Genève à l'OMS ;
- les compétences des professionnels et organismes de prévention et de sauvetage actifs dans notre canton ;
- l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques,

invite le Conseil d'Etat

- à renforcer la surveillance estivale sur les sites de baignade en milieux naturels, en collaboration avec les communes, les professionnels et les baigneurs ;

- à accompagner un développement structuré de cours de natation, de prévention et de sauvetage en eaux libres, notamment dans les cursus scolaires, parascolaires ainsi que pour les seniors ;
- à favoriser une cohabitation équilibrée entre activités humaines en eaux libres et habitants non humains de ces milieux souvent fragiles ;
- à documenter et suivre les incidents et accidents en eaux libres afin d'évaluer l'impact des moyens engagés dans la prévention et le sauvetage.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Durant la belle saison, des dizaines de milliers de personnes profitent de l'ambiance propice des bords de l'eau pour s'y rafraîchir, faire du sport, rencontrer des amis ou se reconnecter avec un élément naturel ressourçant.

Les épisodes caniculaires qui frappent notre pays attirent toujours davantage de personnes vers les lacs et les cours d'eau à proximité desquels les dispositifs de sécurité ne semblent pas toujours adaptés à des taux de fréquentation élevés.

Un problème de santé publique silencieux plus vaste qu'il n'y paraît

La noyade tue sans faire de bruit : les chiffres sont préoccupants et probablement sous-estimés.

Chiffres	Faits	Sources
~ 50	noyades mortelles par an en Suisse – moyenne sur 10 ans	SSS / BPA
98%	de ces décès surviennent en eaux libres – lacs, rivières, étangs	SSS, 2019
70%	des communes suisses n'ont pas accès à une piscine couverte ou en plein air	Interface, 2020
5%	seulement des Suisses savent évaluer correctement les risques de noyade en lac	gfs-zürich, 2016
59%	des parents surestiment les capacités aquatiques de leurs enfants en eaux libres	Stanley & Moran, 2017

Sources : Société suisse de sauvetage, Bureau de prévention des accidents, Institut Interface, Lucerne, 2020

En 2002, l'OMS a défini la noyade comme une insuffisance respiratoire résultant de la submersion ou de l'immersion en milieu liquide. Une personne victime d'une noyade peut en sortir indemne, en garder des séquelles ou décéder. Sur les trois issues possibles – la mort, des séquelles durables ou la

survie sans séquelles – les statistiques et les médias ne retiennent, dans leur majorité, que les décès.

Une étude australienne portant sur 1299 cas (Queensland, 2002-2008) établit un ratio de 1 décès pour 10 survivants. Ces survivants – qui ont bel et bien vécu un incident de noyade – n'apparaissent pas dans les registres sous ce terme : ils y figurent comme « malaise », « incident aquatique », « arrêt cardio-respiratoire sans cause précisée » ou, plus souvent encore, ne sont tout simplement pas comptabilisés lorsque la personne a regagné le bord seule sans avoir recours aux secours.

Ces chiffres appellent à relativiser une idée reçue : savoir nager en piscine ne suffit pas à être en sécurité dans un lac, un fleuve ou une rivière. Des recherches le confirment : les compétences acquises en bassin fermé ne se transfèrent pas automatiquement en milieu naturel¹. Le comportement de l'eau, les courants, la visibilité, l'absence de murs de reprise : tout est différent, et les nageurs – adultes, enfants et surtout seniors – doivent le réapprendre.

Genève et l'eau : à exposition particulière, responsabilité particulière

Genève est une ville-lac. Le Léman et son déversoir, le Rhône, ne constituent pas un arrière-décor – ils sont au cœur de l'identité, du quotidien et du rapport à la nature des Genevoises et Genevois. En été, des dizaines de milliers de personnes se baignent chaque jour sur les rives genevoises : Baby-Plage, Plage des Eaux-Vives, Trempette, Pâquis-Plage, Tropical Corner, Bécassine, bains de Saugy, le Reposoir, la Savonnière, la Jonction, etc. La plupart de ces sites ne disposent d'aucune surveillance professionnelle permanente.

Cette réalité est d'autant plus préoccupante que la Suisse et le Bureau de prévention des accidents (BPA) prévoient une augmentation des activités aquatiques en plein air dans les prochaines années, notamment liée au réchauffement climatique.

Bonne nouvelle : l'apprentissage en milieu naturel fonctionne

Une étude de cas publiée en novembre 2020 par l'Institut Interface pour le compte de la Société suisse de sauvetage (SSS) documente un projet pilote mené dans la commune de Hochdorf (LU). Des enfants de 4^e primaire ont

¹ « Un cours de natation axé uniquement sur l'environnement en piscine ne suffit pas à prévenir les noyades. » – Stallman et al., International Journal of Aquatic Research and Education, 2017.

suivi des cours de natation et de sécurité aquatique dans le lac, en alternance avec la piscine. Les résultats sont réjouissants :

- les enfants ont acquis des compétences spécifiques à l'eau libre (évaluation des risques, comportement en cas de danger, usage des équipements de sauvetage) qu'un cours en bassin ne peut pas fournir ;
- le projet a été accueilli très favorablement par toutes les parties prenantes : parents, enseignants, élèves et élus locaux ;
- la commune de Hochdorf a pérennisé ce modèle, qui paraît donc répliquable².

Les rives du Léman offrant un cadre exceptionnel – naturel, accessible et généralement gratuit –, Genève dispose de surcroît des infrastructures, des sites, des opérateurs qualifiés et du tissu associatif pour reproduire et amplifier ce modèle à l'échelle cantonale.

Des infrastructures et savoir-faire existants sur lesquels capitaliser

On ne présente plus les Bains des Pâquis, l'un des sites de baignade les plus fréquentés de Suisse, pionniers de la baignade en eaux vives, qui offrent l'opportunité d'expériences lacustres en toutes saisons à des dizaines de milliers de Genevois et internationaux, dans un cadre hors du commun mais non exempt de risques, comme l'a malheureusement rappelé une noyade mortelle survenue en août de cette année.

Nouveaux arrivants, également idéalement situés au centre-ville, les Bains du Jet d'Eau sont constitués de deux bassins flottants ancrés directement dans le lac, à quelques mètres du quai Gustave-Ador. En un seul déplacement, un enfant ou un adolescent peut s'initier à la natation en bassin sécurisé, puis progresser naturellement vers le milieu lacustre : précisément ce que le projet pilote de Hochdorf recommande comme modèle pédagogique optimal.

La fréquentation des Bains du Jet d'Eau en matinée est plus faible et représente potentiellement une opportunité : des programmes pédagogiques à destination des enfants et des jeunes, en périodes scolaires ou de vacances, pourraient s'y développer sans perturbation de l'activité principale du site.

Plusieurs collaborateurs, membres actifs de la section SSS Genève, disposent des savoir-faire pour enseigner la natation en eaux libres à tous les

² Des expériences similaires en Norvège, Nouvelle-Zélande et Australie semblent aboutir aux mêmes conclusions positives.

publics, peuvent s'appuyer sur un expert Lac SSS³ et entretiennent d'excellentes relations avec Sauvetage de Genève, formalisées par des exercices conjoints et des formations partagées⁴.

Prévenir plutôt que guérir et respecter les milieux naturels

La majorité de la population genevoise est constituée de citoyens, ayant par définition peu d'interactions avec les milieux naturels. Les occasions de baignades constituent de belles opportunités de ressourcement et de reconnexion avec les éléments naturels ayant permis l'évolution de toutes les formes de vie sur Terre.

Apprendre à nager dans un lac ou un fleuve, c'est aussi apprendre à lire un environnement, à en évaluer les risques, à se comporter de manière responsable dans la nature.

Chaque intervention du 144 mobilise des ressources humaines et financières importantes. Chaque noyade évitée par un encadrement préventif limite drastiquement ces coûts. L'investissement dans la sécurité aquatique préventive constitue une décision rationnelle, économiquement, environnementalement et humainement justifiée.

Au vu ce qui précède, nous vous encourageons, Mesdames les députées, Messieurs les députés, à soutenir la présente proposition de motion.

³ Certification suisse la plus exigeante dans le domaine de la sécurité aquatique en milieu naturel.

⁴ A relever deux programmes éligibles au dispositif des cours de sport gratuits proposés par la Ville de Genève, qui rémunère les associations et sociétés prestataires : le Brevet Jeune Sauveteur – formation à la sécurité aquatique et aux gestes de premiers secours, destinée aux jeunes – et le Module Expérience Jeunesse – initiation au milieu aquatique naturel, pensée pour des publics sans expérience préalable en eaux libres.